

Amnesty International Bénin lance une campagne nationale pour le droit à la santé

Amnesty International Bénin a lancé ce vendredi 20 septembre 2024, une campagne nationale pour promouvoir le droit à la santé pour tous au Bénin. La cérémonie officielle de lancement s'est tenue à Cotonou, en présence d'acteurs du secteur de la santé, de la société civile, des médias et de nombreux autres acteurs. L'initiative, motivée par les nombreuses plaintes recueillies par l'organisation, vise à sensibiliser la population sur leurs droits en matière de santé et à renforcer les mécanismes de recours en cas de violations.



Diéudonné Dagbeto, Directeur Exécutif de Amnesty International Bénin

Pour Diéudonné Dagbeto, Directeur Exécutif de Amnesty International Bénin, la santé est un bien essentiel à la vie

et au bien-être. Un droit fondamental indispensable à l'exercice des autres droits humains. C'est en lançant cette campagne, il espère qu'elle contribuera à assurer une bonne connaissance du droit à la santé au sein des populations et leur donner des informations sur les voies de recours et de dénonciations en cas de manquements. « Notre campagne portera sur la jouissance du droit à santé pour tous y compris les personnes privées de liberté. » a-t-il déclaré.

Soutien remarquable de l'Autorité de Régulation du secteur de la Santé

Représentant, le Président de l'Autorité de Régulation du secteur de la Santé, Habib OUITONA, a exprimé toute la satisfaction de l'ARS de savoir que les engagements pris au cours de l'atelier de mai à Grand-Popo sur la promotion du droit à la santé passe de projet à du concret. Il trouve en cette initiative un appui précieux à sa mission de veiller à la réalisation du droit à la santé pour tous par l'amélioration continue de l'offre et de la qualité des soins. Tout en félicitant Amnesty International Bénin, il a renouvelé le soutien de l'Autorité de Régulation du secteur de la Santé. C'est une action salvatrice qui a pour effet de faire de chaque usager et de chaque communauté, un véritable acteur de sa santé a-t-il laissé entendre.

Les objectifs et les grands axes de la campagne sur l'éducation aux droits à la santé ont été présentés par Éric-Orion BIAO, Coordonnateur Education aux Droits Humains à Amnesty International Bénin. Une campagne nationale qui sera suivie d'un plaidoyer institutionnel. La campagne vise à sensibiliser non seulement les usagers, mais aussi les professionnels de la santé, afin que les droits des patients soient mieux respectés dans les établissements de soins. Sur une durée de 16 mois, cette campagne permettra dans un premier temps de sensibiliser la population et les professionnels de la santé sur les droits à la santé, puis lutter contre les violences obstétricales et gynécologiques et enfin améliorer

les conditions sanitaires en milieu carcéral.



Panel d'échange

La cérémonie de lancement a été suivie d'un panel de discussions sur le thème : « Réalités et défis du droit à la santé au Bénin ». Parmi les intervenants figuraient des experts tels que le Dr Crespin Soglohoun, membre de l'Autorité de Régulation du Secteur de la Santé, Mme Célestine AMETEPE, Secrétaire Générale de la Plateforme Nationale des Usagers du Secteur de la Santé (PNUSS), et le Professeur Emmanuel SAMBIENI, consultant principal de l'étude sur l'accès au droit à la santé en milieu urbain et périurbain.

Pour les différents partenaires de mise en œuvre et les parties prenantes, cette campagne vient à point nommé. Ils ont exprimé leur engagement à s'impliquer dans la campagne pour sensibiliser les populations et les acteurs de la santé à observer les dispositions garantissant le droit de tous à la santé au Bénin.

Rappelons qu'avant de lancer cette campagne, Amnesty

International Bénin avait commandité une étude en 2023 pour évaluer l'accès au droit à la santé en milieu urbain et périurbain. Les résultats de cette étude ont mis en lumière des défaillances notables dans la jouissance de ce droit fondamental, notamment dans les centres de santé. Face à ces constats alarmants, l'organisation entend agir en informant et en mobilisant la population pour défendre ce droit essentiel.

Bien que le Bénin ait adhéré à plusieurs traités et accords garantissant le droit à la santé, sa mise en œuvre effective reste un défi. L'existence de ce droit dans les textes ne suffit pas. Il est impératif que tous les acteurs, y compris les citoyens, se mobilisent pour protéger et promouvoir ce droit.

Megan Valère SOSSOU